

31050 - Equipements sanitaires et sociaux

Proposition d'attribution de subventions en faveur de trois associations dans le domaine de l'insertion : la Communauté EMMAÛS à HAGUENAU, l'AASCP (association d'action sociale communautaire de proximité) et les RESTAURANTS DU COEUR, et d'approbation du projet de convention y afférent

Rapport n° CP/2018/430

Service gestionnaire :

I31012 - Equipements et gestion des subventions

Résumé :

Le présent rapport a pour objet de proposer à la Commission Permanente de décider d'attribuer des subventions départementales en faveur d'investissements à réaliser par trois associations agissant sur le territoire Nord et sur le territoire de l'Eurométropole de Strasbourg dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre l'exclusion.

Le rapport propose à la Commission Permanente de décider d'attribuer 3 subventions concernant les opérations détaillées ci-dessous. Ces investissements sont à réaliser sur le territoire Nord ainsi que sur le territoire de l'Eurométropole.

TERRITOIRE NORD

1 - Proposition d'attribution d'une subvention en vue de financer le renouvellement du système de chauffage par la réalisation d'une chaufferie bois pour la communauté EMMAÛS située 99, route de Bischwiller à HAGUENAU

La communauté Emmaüs à Haguenau est une association d'accueil pour les personnes les plus démunies. C'est une maison accueillante qui héberge quarante compagnons de la communauté Emmaüs.

Plusieurs bâtiments composent le site, d'une superficie de 5 380m²: des ateliers spécialisés, trois salles de vente (vaisselle, textiles et meubles), des bureaux, la maison d'habitation et un local de stockage. Emmaüs Haguenau gère également une annexe à Saverne, un site rénové qui accueille douze compagnons et possède une grande salle de vente.

En vue de remplacer les différentes chaudières fioul vétustes et peu performantes des bâtiments, l'association a décidé de renouveler le système de chauffage par une chaufferie bois en privilégiant l'utilisation d'une ressource naturelle. Ces travaux s'étaleront jusqu'en début d'année 2019 et la communauté Emmaüs sollicite le concours financier du Département pour financer ce projet.

Le coût total de l'opération s'élève à 583 300 €. Le montant de l'aide susceptible d'être attribuée s'élève à 10 % de la dépense prévisionnelle (58 300 € toutes taxes comprises) applicable aux travaux d'installation de la chaufferie bois.

Il est proposé à la Commission Permanente de décider d'attribuer à la communauté Emmaüs à Haguenau une subvention de 58 300 € dans le cadre du soutien aux divers équipements sociaux.

TERRITOIRE DE L'EUROMETROPOLE

2 – Proposition d'attribution d'une subvention pour financer les travaux d'aménagement des locaux de l'épicerie sociale de l'association d'action sociale communautaire de proximité (AASCP)

L'association AASCP installée 8, rue Livio à Strasbourg est engagée depuis de nombreuses années dans le soutien aux personnes en précarité et en difficulté, notamment grâce à son épicerie sociale, sa cantine solidaire, ses services de solidarité, son action pour la réinsertion par la formation et l'entraide et ses locaux polyvalents.

L'association d'action sociale communautaire de proximité, en collaboration avec l'église évangélique réformée du Christ, apporte une aide concrète aux populations les plus démunies regroupées dans les quartiers de l'Eurométropole de Strasbourg, en conduisant divers projets multiculturels.

Dans le cadre de ses diverses actions et pour mener à terme son projet, l'association AASCP sollicite le soutien financier du Département en vue de l'agrandissement, de la rénovation et de l'acquisition du matériel pour les locaux de son épicerie sociale.

Le coût total de l'opération s'élève à 99 838,98 €. Le montant de l'aide susceptible d'être attribuée s'élève à 10 % de la dépense subventionnable (9 983,90 € toutes taxes comprises) applicable aux travaux des locaux de l'épicerie sociale.

Il est proposé à la Commission Permanente de décider d'attribuer à l'association AASCP une subvention de 9 983,90 € dans le cadre du soutien aux divers équipements sociaux.

3 – Proposition d'attribution d'une subvention pour financer le remplacement du chariot élévateur pour les locaux de l'entrepôt départemental de l'association des RESTAURANTS DU CŒUR du BAS-RHIN sise 8, rue de l'Ardèche à STRASBOURG

Les locaux des Restaurants du Cœur situés 8, rue de l'Ardèche à Strasbourg d'une surface de 1 800 m² servent d'entrepôt pour stocker tous les produits alimentaires destinés à être redistribués dans les 16 centres de l'association.

Pour répondre aux normes de sécurité et d'hygiène, l'association les Restaurants du Cœur sollicite le soutien financier du Département pour l'achat d'un nouveau chariot électrique d'occasion indispensable pour la manutention et le rangement en hauteur des marchandises.

Le montant de l'aide susceptible d'être attribuée s'élève à 10 % de la dépense prévisionnelle (16 608 € toutes taxes comprises), pour l'acquisition d'un chariot élévateur d'occasion.

Il est proposé à la Commission Permanente de décider d'attribuer à l'association départementale des Restaurants du Cœur une subvention de 1 660 € dans le cadre du soutien aux divers équipements sociaux.

Ces subventions proposées relèvent de l'autorisation de programme R2018 Insertion.

Identifiant de l'AP	Libellé de l'AP	Montant De l'AP	Montant Disponible sur l'AP (non engagé)	Montant Proposé
INVINSERT 2018/1	R2018 INSERTION	439 778 €	69 944,86 €	69 943,90 €

La Commission territoriale Nord réunie le 19 novembre 2018 et la Commission territoriale de l'Eurométropole de STRASBOURG réunie le 15 novembre 2018, ont émis un avis favorable à ces propositions.

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son président :

- *décide d'attribuer des subventions d'investissements d'un montant total de 69 943,90 € aux associations figurant dans les tableaux annexés à la présente délibération, dans le cadre de sa politique d'insertion et de lutte contre l'exclusion ;*
- *approuve les termes du projet de convention de financement à conclure avec la Communauté Emmaüs Haguenau joint à la présente délibération ;*
- *autorise le président à signer cette convention.*

Strasbourg, le 30/11/18

Le Président,



Frédéric BIERRY